V

LACTANCE CONTRE SALLUSTE DANS LE PROLOGUE DU *DE TRINITATE* DE SAINT HILAIRE?

PAR J. DOIGNON
Assistant à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

SOMMAIRE. — *Dans le prologue du* De Trinitate, *saint Hilaire fait de certains textes de la préface du* Catilina *un usage qui correspond à celui qui a cours chez Lactance, préface des* Diuinae Institutiones : *adoptée provisoirement, l'éthique sallustienne de la* uirtus *est ensuite dépassée; mais cette éviction de Salluste s'opère chez Hilaire au cours d'une confrontation où aux thèses du* Catilina *s'opposent les propositions tirées de Lactance.*

Le prologue du grand ouvrage de saint Hilaire *Sur la Trinité*[1] est un morceau d'une haute tenue littéraire, digne des grands *prooemia* de la latinité profane. Le lecteur est frappé d'entrée par l'ampleur oratoire de son style et conquis par l'accent personnel donné à un exposé d'idées que l'on tient généralement pour une confession autobiographique (cf. tout dernièrement P. Courcelle, *Antécédents autobiographiques des « Confessions » de saint Augustin*, dans *Revue de philologie*, XXXI, 1957, p. 26-27). Saint Hilaire rappelle, dans cette introduction solennelle, comment il a cherché de maints côtés le secret du bonheur avant d'en trouver la source, qui n'est autre que la révélation du Dieu-Trinité offerte par la Loi et les Évangiles : ayant commencé par considérer quels étaient aux yeux de la plupart des hommes le signe d'une vie réussie, il a constaté que la réunion de la paix et de la richesse passait couramment pour l'accomplissement de la félicité, parce que « l'une sans l'autre est plutôt une source de mal qu'une occasion de bien » (*Trin.*, I, 1). Un tel raisonnement n'a pas satisfait Hilaire : vouer sa vie au repos et aux richesses, c'est pour l'homme descendre au rang des bêtes ; l'humanité ne se distinguera de l'animal et ne saura « bien vivre » que si elle sait, par quelque action d'éclat ou quelque beau talent, prolonger son existence au delà de la mort (cf. *Trin.*, I, 2).

1. Saint Hilaire résume dans ce prologue les idées développées dans les douze autres livres (*Trin.*, I, 20 à 36), c'est-à-dire qu'il l'a achevé après eux ; mais il en avait rédigé des parties lorsqu'il a composé certains livres ; cf. *Trin.*, IX, 2 : *iam superius tractauimus*, qui renvoie à I, 13. Le prologue a donc eu une existence séparée du reste de l'œuvre.

Ces formules ne sont pas sous la plume d'Hilaire le fruit d'une réflexion originale : elles reflètent, comme l'a montré H. Kling (*Hilarius von Poitiers und Sallust*, dans *Philologus*, LIX, 1910, p. 567-569), celles d'une célèbre page de la littérature latine, une préface précisément, dont les traits brillants ont été maintes fois exploités par les écrivains postérieurs[1] : le *prooemium* du *Catilina*. Salluste y écrit, entre autres choses, que les hommes doivent développer les forces de l'âme, s'ils ne veulent pas ressembler aux animaux, en sorte que « celui-là seul paraît véritablement vivre et jouir du souffle qui l'anime, qui, tout entier adonné à sa tâche, recherche la gloire d'une action d'éclat ou d'un beau talent » (*Cat.*, 2, 8).

Ce thème de l'homme aspirant à s'élever au-dessus de l'animal reparaît chez Hilaire ; il n'est pas jusqu'à la formule *ob aliqua praeclari facinoris aut bonae artis studia* (*Trin.* I, 2) qui ne soit transcrite littéralement ; elle fournit à Hilaire de quoi répliquer à la conception d'un faux idéal fait d'*otium* et d'*opulentia* que Salluste avait déjà stigmatisé (*Cat.*, 10, 2 : *Eis otium diuitiae, optanda alias, oneri miseriaeque fuere*). La liste des réminiscences sallustiennes, dans la préface du *De Trinitate*, a été dressée par H. Kling[2] ; il reste à apprécier la manière dont Hilaire exploite les *sententiae* de Salluste.

H. Kling observe, à juste titre, qu'Hilaire, après avoir suivi, dans ses lignes essentielles, le prologue du *Catilina*, prend un certain recul vis-à-vis de l'éthique de la gloire humaine qu'il vient de définir et se déclare déçu par ses protagonistes : *Hi ipsi non satis mihi idonei ad bene beateque uiuendum auctores uidebantur, communia tantum et conuenientia humano sensui doctrinarum praecepta statuentes* (*Trin.*, I, 3, *P. L.*, X, 27 b).

Ce jugement dédaigneux aurait-il été dicté à Hilaire par ce que H. Kling appelle d'un terme très vague « l'éthique chrétienne ». Pour cela, il faudrait que dans le récit qu'Hilaire présente comme la trame de son évolution spirituelle, le moment où il se « sépare » de Salluste soit postérieur à la découverte de ce que Pascal appelle « les marques de Dieu » (éd. L. Brunschvicg, pensée 693). Or c'est le contraire qui a lieu[3].

1. Cf. E. Bolaffi, *Sallustio e la sua fortuna nei secoli*, Roma, 1949.

2. H. Kling a pourtant laissé échapper les rapprochements suivants :

Salluste, *Catilina* :	Saint Hilaire, *De Trinitate* :
II, 8 : *Eorum ego uitam mortemque iuxta aestimo* (avec une nuance de reproche).	I, 2 : *uitam autem non ad mortem tantum ab immortali Deo tribui existimandum* (*P. L.*, X, 27 b).
II, 8 : *id demum bene uiuere opinabatur.*	I, 2 : *id demum bene uiuere esse opinabatur* (*P. L.*, X, 27 a).

3. Hilaire n'aurait pas connu Dieu, si l'on accepte la chronologie « spirituelle » établie dans la préface du *De Trinitate*, avant d'avoir lu les livres « dont la religion des Hébreux attribuait la rédaction à Moïse et aux prophètes » (*Trin.*, I, 5), ce qu'il fait après avoir dénoncé l'insuffisance de l'éthique de la *uirtus* (*Trin.*, I, 4).

En réalité, Hilaire se détache de Salluste et de la préface du *Catilina* parce qu'il subit l'influence d'un autre modèle : Lactance, qui, dans la préface des *Diuinae Institutiones*, expose, en un long développement (I, 1, 1-5), comment des esprits « excellents » se sont d'abord adonnés à l'étude de la sagesse humaine, qui représentait pour eux « la récompense du Souverain Bien », puis se sont rendu compte qu'elle était vaine : ils ignoraient, en effet, l'auteur de cette sagesse : Dieu.

Le même passage d'un idéal de perfection terrestre à la connaissance de la vérité divine se rencontre chez Hilaire (*Trin.*, I, 2-3, *P. L.*, X, 27 b) : *Et quanquam non ineptam hanc eorum esse sententiam atque inutilem existimarem conscientiam ab omni culpa liberam conseruare..., festinabat autem animus... hunc tanti muneris Deum parentemque cognoscere.* Hilaire accorde des gages aux *docti* trop humains pour les leur retirer ensuite en faveur d'une théodicée chrétienne : c'est la dialectique même dont Lactance fait usage en tête de la préface des *Institutiones*, où il broche sur le thème cicéronien de la quête de vérité[1] certains traits de la préface du *Catilina*, qui caractérisent la poursuite de la gloire[2] : *Magno et excellenti ingenio uiri,* écrit Lactance (I, 1, 1, *C. S. E. L.*, XIX, p. 1), *cum se doctrinae penitus dedissent quidquid laboris poterat impendi...* (Salluste avait évoqué les hommes qui « travaillent de toutes leurs forces à ne point passer leur vie dans un obscur silence » : *Cat.*, 1, 1). Lactance continue : *Contemptis omnibus et priuatis et publicis actionibus ad inquirendae ueritatis studium tulerunt, existimantes multo esse praeclarius rerum inuestigare ac scire rationem quam struendis opibus aut cumulandis honoribus inhaerere : quibus rebus, quoniam fragiles terrenaeque sunt* (Salluste, *Cat.*, 1, 4, disait de la gloire des « richesses » qu'elle est *fluxa atque fragilis*), *et ad solius corporis pertinent cultum, nemo melior, nemo iustior effici potest. Erant illi quidem ueritatis cognitione dignissimi, quoniam scire tanto opere cupierunt atque ita ut eam rebus omnibus anteponerent.* Même dédain pour le « corps » chez Salluste, lequel louait, au début du *Catilina* (1, 1), ceux qui de « tout leur effort[3] » (*summa ope niti*) « aspirent à se mettre au-dessus des autres êtres ». C'est le même absolu que chez Lactance, à ceci près que ce dernier se représente « l'effort » des hommes d'élite employé à la quête de la vérité et non à celle de la gloire, comme le fait Salluste. Lactance

1. Cicéron, dans la préface du *De finibus* (I, 1, 2), s'élève contre ceux *qui rebus infinitis* (= la philosophie) *modum constituunt.* Lactance (*Diu. Inst.*, I, 2, 19) dit de la philosophie : *tanta illi rerum copia exuberet ut nec libri modum nec finem reperiatur.*

2. Ils ne sont mentionnés ni dans les *auctores* de l'édition S. Brandt de Lactance (*C. S. E. L.*, XIX, p. 1 et 2) ni par R. Pichon, *Lactance*, Paris, 1901, p. 230, ni par E. Bolaffi, *op. cit.*, p. 235.

3. Cette idéologie sallustienne de l'énergie a été bien mise en valeur par M. Rambaud, *Les prologues de Salluste et la démonstration morale de son œuvre*, dans *Revue des Études latines*, XXIV, 1946, p. 115-130.

poursuit ainsi (I, 1, 4, *C. S. E. L.*, XIX, p. 2) : *Nam et abiecisse quosdam res familiares suas et renuntiasse uniuersis uoluptatibus constat, ut solam nudamque uirtutem nudi expeditique sequerentur, et tantum apud eos uirtutis nomen et auctoritatis ualuit, ut in ipsa esse summi boni praemium iudicarent, sed neque adepti sunt id quod uolebant et operam simul atque industriam perdiderunt, quia ueritas, id est arcanum summi dei, qui fecit omnia, ingenio ac propriis sensibus non potest comprehendi.* Lactance note ici l'échec du programme moral d'inspiration sallustienne non sans reprendre encore quelques formules de la préface du *Catilina* (1,5 : *uirtute... animi;* 1,3 : *ingeni opes*).

Cette toile de fond sallustienne sur laquelle se détache une bonne partie du préambule des *Diuinae Institutiones* n'a pas échappé à Hilaire, qui s'est appliqué à rendre encore plus visibles que ne l'avait fait Lactance ses points de contact ou ses désaccords avec Salluste. Ces souvenirs sallustiens trahissent un contact personnel au moins avec des extraits du *Catilina*[1]. Quand, après avoir fait un bout de chemin avec Salluste pour accueillir son éthique de la *uirtus*[2], Hilaire retire à celle-ci sa confiance, il n'évite aucune occasion de provoquer Salluste, voire de le disqualifier, en s'appuyant sur Lactance. Ce dernier reconnaît, nous l'avons dit, que certains hommes éminents ont abandonné leur patrimoine et se sont abstenus de tous les plaisirs ; cette ascèse est le prix qu'il faut payer pour atteindre la vérité. Hilaire fait une observation analogue : *Ac mihi plerique mortalium uidentur... ad aliquas se patientiae et continentiae et placabilitatis uirtutes et doctrina et opere transtulisse* (*Trin.*, I, 2, *P. L.*, X, 27 a).

Mais, fait nouveau, dans l'explication qu'il donne de cette ascèse Hilaire glisse une note sallustienne : les efforts que fait l'homme pour s'élever au-dessus de la brute s'expliquent, non par l'appel de la vérité — idée de Lactance — mais par « l'attrait de quelque action d'éclat ou de quelque beau talent » (*ob aliqua praeclari facinoris aut bonae artis studia*). Cette dernière notion, transcrite de la préface du *Catilina* (2, 8), est bientôt prise à partie par Hilaire qui s'appuie sur des formules inspirées de Lactance : l'éthique de l'action héroïque, dit l'auteur du

1. Les nombreuses citations que les grammairiens du IVe siècle ont faites du prologue du *Catilina* (cf. éd. A. Ernout, p. 54-55) montrent qu'il était étudié dans les écoles à titre de morceau d'anthologie ; cf. le témoignage de saint Augustin, *Cité de Dieu*, III, 17. Dans l'enseignement de la rhétorique aussi, des extraits de la préface du *Catilina* étaient proposés comme modèles : le fragment *De historia*, manuscrit du VIIIe siècle, dont les sources sont plus anciennes, cité par C. Halm, *Rhetores lat. min.*, Lipsiae, 1863, p. 588, mentionne le passage du prologue : *Sed ego adulescentulus initio sicuti plerique studio ad rem publicam latus sum*, comme type de prologue *ad historiam de persona pertinens* à côté des deux autres types de prologue : *de historia* et *de materia pertinens*.

2. Sur la *uirtus* chez Salluste, voir V. Pöschl, *Grundwerte römischer Staatsgesinnung in den Geschichtswerken des Sallust*, Berlin, 1940, p. 27-32.

De Trinitate (I, 3), « fixe seulement les prescriptions générales d'un enseignement conforme au sens commun de l'humanité ». Elle avait déjà suscité la même réserve de la part de Lactance qui annonçait (*Diu. Inst.*, I, 1, 8) : « Maintenant parlons des préceptes célestes », par manière de rupture avec les modes humains de recherche de la vérité, lesquels ne peuvent aboutir qu'à un échec.

Lactance ajoutait que le vrai culte de la vérité, qui est celui de Dieu souverain, se rend par le témoignage d'une « vie pieuse et innocente » (*Diu. Inst.*, I, 1, 9), non par l'art de la belle éloquence, *quoniam bene dicere ad paucos pertinet, bene autem uiuere ad omnes* (*Ibid.*), phrase par laquelle Lactance donne la réplique à la *sententia* où Salluste présente son entreprise d'historiographe : *Pulchrum est bene facere rei publicae, etiam bene dicere haud absurdum est* (*Cat.*, 3, 1). Hilaire reprend à Lactance cette idée du primat de la conduite droite sur la parole élégante et accuse son caractère antisallustien : retournant contre l'auteur du *Catilina* une de ses sentences (*Cat.*, 1, 1 : « Toute notre force réside dans l'âme et dans le corps... L'une nous est commune avec les dieux, l'autre avec les bêtes »), après avoir rappelé avec lui que « ne pas comprendre, c'est le fait de la bête », Hilaire ajoute que « ne pas accomplir ce qu'on a compris, c'est aller au delà de la rage cruelle de la bête » (*Trin.*, I, 1).

La pratique de la vertu ainsi mise au-dessus de l'effort de l'intelligence cher à Salluste est couronnée aux yeux d'Hilaire par le culte rendu à Dieu : *Festinabat autem animus, non haec tantummodo agere, quae non egisse et criminum esset plenum et dolorum : sed hunc tanti muneris Deum parentemque cognoscere... cui famulans nobilitandum se existimabat* (*Trin.*, I, 3, *P. L.*, X, 27 c). C'est déjà la conclusion à laquelle aboutissait Lactance après avoir constaté que les fervents adeptes d'une vérité humaine étaient demeurés les mains vides : *Nobis autem, qui sacramentum uerae religionis accepimus, cum sit ueritas reuelata diuinitus, cum doctorem sapientiae ducemque uirtutis Deum sequamur...* (*Diu. Inst.*, I, 1, 19, *C. S. E. L.*, XIX, p. 5).

Lactance et Hilaire mettent donc, à peu près sur le même ton, le point final à une large enquête sur les solutions humaines à donner au problème du bonheur. C'est là le résultat de l'imitation de Lactance par Hilaire, qui prend pour texte d'appui fondamental le préambule des *Diuinae Institutiones*. Lactance inspire à l'auteur du *De Trinitate* l'idée générale et les thèmes de développement de sa préface ; en premier lieu figure l'hommage au moins passager rendu à une éthique de la *uirtus* qui n'est pas sans rappeler celle de la préface du *Catilina*. Les réminiscences de Salluste, diffuses chez Lactance, deviennent saillantes chez Hilaire : des citations textuelles du *Catilina* illustrent, dans la préface du *De Trinitate*, la thèse sallustienne de l'appétit de la gloire,

thèse examinée d'abord avec sympathie avant de susciter une antithèse reprise de Lactance.

Une vue simpliste des choses consisterait à croire qu'Hilaire a voulu opposer une réponse chrétienne à une solution païenne du problème du bonheur. En réalité, Hilaire ne cesse de suivre Lactance, même au moment où la préface du *De Trinitate* semble, au moins provisoirement, mettre le cap sur une morale célébrée par Salluste : c'est Lactance même qui lui en a montré le chemin. Ainsi, dans les premières pages du traité *De la Trinité*, moins dans un souci de polémique que dans une perspective dialectique, s'ordonnent, autour d'un canevas issu de Lactance, les pièces d'une argumentation qui, partie de la noblesse de l'effort humain, s'achève sur le thème de la quête de Dieu. Le raisonnement d'Hilaire contamine idées sallustiennes et points de vue lactanciens, de façon que les premières appellent une suite représentée par les seconds. Cette « contamination », due aux nécessités de la dialectique, est à mi-chemin d'un syncrétisme pagano-chrétien, auquel la théologie d'Hilaire est réfractaire, et d'un *agôn* entre paganisme et christianisme, genre littéraire auquel Hilaire est resté étranger.

J. Doignon.

VI

LE CONFLIT ENTRE *IN* PRÉVERBE ET *IN* PRIVATIF

par Mme F. Bader

Attachée au Centre national de la Recherche scientifique.

Sommaire. — *Le latin présente, théoriquement, un conflit entre* in- *privatif et* in- *préverbe à sens ingressif. Divers procédés, d'ordre phonétique ou morphologique, permettent de parer à cet inconvénient, qui ne se manifeste guère que dans des textes de basse époque.*

1. Homonymes, le préfixe privatif **n̥*- (gr. ἀ-, etc.) et le préverbe **en*- (gr. ἐν-, etc.), tous deux devenus *in*- en latin, pouvaient risquer d'être pris l'un pour l'autre[1] ; il arrive en fait que deux mots latins en

1. Le sujet n'est pas neuf : déjà Vogel (*A. L. L.* 4 (1887), 320-322) signalait des cas d'ambiguïté comme *impigre* (cf. ci-dessous, p. 126 n. 2), et Niedermann, *Essais d'étymologie et de critique verbale*, p. 61, n. 1, puis *I. F.* 26, p. 54, et 29 *Anzeiger*, p. 33 sq., a montré que des mots nouveaux pouvaient naître de termes en *in*- mal compris (cf. § 6). Plus récemment, G. Bendz, *Eranos* 43, p. 40 sq., a posé le problème à propos d'*impigens* chez Cael. Aur., *Acut.* 3, 102, qu'il interprète comme intensif, au contraire de ses prédécesseurs (une des conséquences